

# Louis XIV et le plaisir de l'information

Lucien Bély

DANS **DIX-SEPTIÈME SIÈCLE** 2015/4 n° 269 , PAGES 671 À 684

ÉDITIONS **PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE**

ISSN 0012-4273

ISBN 9782130650973

DOI 10.3917/dss.154.0671

Date de mise en ligne : 19/11/2015

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-dix-septieme-siecle-2015-4-page-671?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

## Louis XIV et le plaisir de l'information

Dans les premières années de son règne personnel, Louis XIV a supervisé la rédaction des textes connus comme ses *Mémoires*<sup>1</sup>. En décrivant sa mission, le roi de France insiste sur la nécessité et le plaisir d'être informé : « Tout ce qui est le plus nécessaire à ce travail est en même temps agréable ; car, c'est en un mot, mon fils, avoir les yeux ouverts sur toute la terre ; apprendre à toute heure les nouvelles de toutes les provinces et de toutes les nations, le secret de toutes les cours, l'humeur et le faible de tous les princes et de tous les ministres étrangers ; être informé d'un nombre infini de choses qu'on croit que nous ignorons ; pénétrer parmi nos sujets ce qu'ils nous cachent avec le plus de soin ; découvrir les vues les plus éloignées de nos propres courtisans, leurs intérêts les plus obscurs qui viennent à nous par des intérêts contraires. Et je ne sais enfin quel autre plaisir nous ne quitterions point pour celui-là, si la seule curiosité nous le donnait<sup>2</sup>. » Ce texte exprime une jubilation dans la découverte de l'information<sup>3</sup> : il dessine un rêve merveilleux, celui de la contrôler, d'en avoir la primeur et de l'utiliser au service de la monarchie<sup>4</sup>.

Allons maintenant vers les derniers temps de la vie du roi. Saint-Simon raconte une anecdote qu'il tient de Torcy lui-même et que le mémorialiste Jean Buvat confirme. Le secrétaire d'État des affaires étrangères lit à Louis XIV, alors très malade, les gazettes de Hollande et il se trouble quand il voit qu'elles évoquent des paris en Angleterre à propos de la date où doit mourir le roi. Celui-ci lui demande de lire jusqu'au bout. Imperturbable, il parle lui-même de ces nouvelles lorsqu'il se met à table : là, Saint-Simon assiste à la scène. L'éditeur du mémorialiste, Boislisle, n'a pas retrouvé cette information dans les principales gazettes hollandaises. Torcy en réalité lit peut-être au souverain le résumé des correspondances que ses agents lui

1. Voir Paul Sonnino, « The Dating and Authorship of Louis XIV's *Mémoires* », *French Historical Studies*, III, n° 3, 1964, pp. 303-337 ; Stanis Perez, « Les brouillons de l'absolutisme : les « mémoires » de Louis XIV en question », *XVII<sup>e</sup> siècle*, 1/2004, n° 222, pp. 25-50.

2. Louis XIV, *Mémoires pour l'instruction du Dauphin*, Pierre Goubert éd., Paris, Imprimerie nationale, 1992, p. 52.

3. Lucien Bély (dir.), *L'Information à l'époque Moderne*, Paris, PUPS, 2001.

4. Ran Halévi, « Savoir politique et "Mystères de l'État". Le sens caché des Mémoires de Louis XIV », *Histoire, économie et société*, 2000, 19-4, pp. 451-468. Voir aussi Ran Halévi (dir.), *Le Savoir du prince, du Moyen Âge aux Lumières*, Paris, Fayard, 2002.

envoient<sup>5</sup>. En tout cas, le témoignage de Saint-Simon laisse deviner qu'on lit bien au roi des gazettes étrangères ou des résumés de leur contenu. Cela permet peut-être une constatation : la sphère royale admet la médiocrité du système d'information de la monarchie qui a besoin des périodiques étrangers. Il y aurait eu ainsi une évolution historique : alors que la France paraît au milieu du xvii<sup>e</sup> siècle dotée d'un bon dispositif d'information qui s'est construit grâce à la *Gazette*, au début du xviii<sup>e</sup> siècle, elle subit un décrochage par rapport aux pays voisins où la presse est plus libre et où l'information circule mieux<sup>6</sup>.

Il faut aussi faire une distinction entre l'information personnelle du roi et celle de l'État. Louis XIV veut contrôler l'action de ses ministres. Il est toujours en quête de canaux parallèles pour glaner des informations car il ne veut pas dépendre d'une seule source. Sans doute est-il la dupe de ses propres précautions, ses interlocuteurs s'arrangeant pour lui donner une même version d'une réalité. Le souverain souhaite néanmoins avoir son propre réseau d'informateurs comme nombre d'hommes et de femmes de son temps.

#### LE CERCLE DES AMIS

Il peut compter sur ses amis proches qui ont pour mission de lui parler franchement<sup>7</sup>. Nous devinons à travers les témoignages des mémorialistes ce cercle d'hommes auxquels Louis XIV est attaché. Ils n'ont pas de profil commun. Certains ont une forte personnalité, savent mettre de l'animation dans la vie de la cour, partagent les divertissements du roi. D'autres ne se signalent que par leur attachement aveugle, leur service impeccable et leur sérieux inébranlable<sup>8</sup>. Tous ont le droit et le devoir de lui dire ce qu'ils savent et ce qu'ils pensent. Prenons l'exemple de Philibert, comte de Gramont. Ce dernier participe aux campagnes militaires de Louis XIV et conduit des missions diplomatiques en Angleterre. Le roi lui permet de se mêler d'affaires financières où il gagne beaucoup. Ses gains au jeu sont aussi considérables. Gramont a un esprit terrible pour peindre en « deux coups de langue irréparables et ineffaçables » les faiblesses ou les ridicules, et il le fait en présence du roi selon Saint-Simon : « À ce métier, il amusait et instruisait le roi de mille choses cruelles, avec lequel il s'était acquis la liberté de tout dire, jusque de ses ministres. C'était un chien enragé à qui rien n'échappait<sup>9</sup>. ». Un jour qu'un diplomate de l'Europe du Nord conduit mal sa mission, Gramont dit au roi : « Vous verrez, Sire, que c'est quelque parent de ministre. » Il souligne ainsi que les

5. Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon, *Mémoires*, XXVI, A. de Boislisle éditeur, Paris, Hachette, 1914, pp. 215-217. Les notes et les remarques de Boislisle sont essentielles dans tous les cas où le témoignage de Saint-Simon est invoqué tout au long de cet article.

6. Marion Brétéché, *Les Compagnons de Mercure. Journalisme et politique dans l'Europe de Louis XIV*, Cézériou, Champ Vallon, 2015.

7. « L'Amitié », *XVII<sup>e</sup> siècle*, 4/1999, n° 205.

8. Parmi ces amis faisant avec soin leur service à la cour, il faut compter par exemple le duc de La Rochefoucauld et le duc de Bouillon.

9. Saint-Simon, *op. cit.*, XIV, Paris, Hachette, 1899, p. 264. Voir dans le même volume l'appendice IX, pp. 559-567.

tout-puissants ministres en Europe favorisent pour de telles missions leurs parents parfois médiocres, comme c'est le cas en France. Selon le mémorialiste, le comte n'a aucune religion et il demande à sa femme, pieuse et proche des jansénistes, qui a écrit le *Pater*. Louis XIV lui aurait commandé de lire l'*Augustinus* de Jansénius pour voir si les cinq propositions s'y trouvaient. Le comte dit que, si elles y sont, c'est *incognito*. Dans les *Mémoires du comte de Gramont*, publiés en 1713, Anthony Hamilton met en scène les aventures de son beau-frère.

Louis XIV choisit aussi des femmes comme amies : la duchesse de Vivonne, belle-sœur de Mme de Montespan, ou la duchesse de Chevreuse, fille de Colbert. D'autres parviennent jusqu'à lui par des voies très discrètes. Saint-Simon découvre ainsi assez tard la place qu'a tenue auprès du souverain une de ses anciennes amies, Marie-Thérèse Le Petit de Vernon, demoiselle de Chausserais (1672-1733) : « Elle avait plu au feu roi [Louis XIV] autrefois, et en petit était devenue une autre Mme de Soubise. » Par cette phrase, le duc nous révèle l'existence d'une amie cachée du roi, sans qu'on sache si elle a été un peu plus que cela dans sa jeunesse. Mlle de Chausserais naît d'un mariage d'une Cossé-Brissac avec un homme de moindre naissance. D'abord rejetée par la famille de sa mère, la jeune fille réussit à plaire à ses nobles parents qui l'introduisent dans le monde et à la cour : elle y devient fille d'honneur de Madame Palatine. La belle-sœur du roi à son tour se laisse charmer. C'est peut-être à ce moment-là que le monarque la remarque. Mlle de Chausserais quitte ensuite le service de Madame mais lui reste très proche, comme elle l'est de la duchesse de Ventadour, qui devient gouvernante des Enfants de France. Comme cette dernière, elle se fait dévote. Saint-Simon note qu'elle s'enrichit grâce aux contrôleurs généraux des finances qui ne lui refusent rien, sans doute par la volonté du roi. Elle vit dans un logement au château de Madrid dans le bois de Boulogne mais elle a gardé beaucoup d'amis et se mêle de nombreuses intrigues. Saint-Simon, qui l'a bien connue, la décrit comme « une grosse et grande fille, qui avait infiniment d'esprit, de sens et de vues, et dont tout l'esprit était tourné à l'intrigue, aux manèges, à la fortune ». Surtout, elle a ses entrées chez Louis XIV : « Le roi et elle s'écrivaient souvent, et souvent il la faisait venir à Versailles, sans que personne s'en doutât ni qu'on sût ce qu'elle y faisait<sup>10</sup>. » Elle prend alors le prétexte de rendre visite à Madame ou à la duchesse de Ventadour, et le valet de chambre Blouin l'introduit chez le roi « par les derrières ».

Elle plaît à Louis XIV parce qu'elle est « fort amusante et divertissante » et celui-ci en vient « à goûter même ses conseils ». Il semble qu'elle sache parler au souverain en faisant « l'idiote, l'ignorante, l'indifférente à tout », ce qui donne confiance au monarque en lui supposant une sorte d'impartialité. Saint-Simon raconte une de ses interventions. Elle s'est liée au cardinal de Noailles qui renâcle à lutter contre les idées dites jansénistes. Les ennemis du prélat, les cardinaux de Rohan et de Bissy, avec le confesseur du roi, veulent accabler l'archevêque de Paris récalcitrant. Le lieutenant général de police propose de l'enlever lorsqu'il se rend à Conflans dans sa résidence de campagne et de le conduire à Rome où le pape ferait son procès. On évoque ce projet chez Mme de Ventadour, devant Mlle de Chausserais. Peu de temps après, elle voit le roi et le trouve « triste et rêveur » car il hésite à utiliser une telle violence. Elle ne lui parle de rien. Elle lui fait simplement remarquer qu'il semble troublé : il

10. Saint-Simon, *op. cit.*, XXX, Paris, Hachette, 1919, pp. 153-154.

lui confie qu'il subit en effet des pressions terribles à propos de ces affaires religieuses et que cela le rend malade. Elle se garde bien d'approfondir mais elle met en avant la santé du souverain, lui dit de laisser les deux partis s'affronter à loisir et de ne penser qu'à lui-même et à son repos. Elle va aussi prévenir l'archevêque. Louis XIV suit ses conseils et refuse de faire arrêter le cardinal. Il semble lui avoir fait bien d'autres confidences.

## LES GRANDS DIGNITAIRES

La cour regroupe autour du roi des femmes et des hommes venus de tous les horizons. Des cabales s'y dessinent comme l'esquisse de partis politiques<sup>11</sup>. La cour est aussi un échantillon de la société et en exprime bien des sensibilités : elle constitue ainsi une forme d'opinion publique en réduction qui n'est pas sans efficacité<sup>12</sup>.

Le souverain a près de lui, de nombreux hommes de guerre : certains de ses parents, comme le prince de Condé, les maréchaux de France qui sont parfois capitaines des gardes, et toute sa maison militaire. Le dialogue permanent mené avec des hommes d'armes est essentiel pour le choix et la promotion des officiers<sup>13</sup>, ainsi que pour la conduite de la guerre<sup>14</sup>. Une fonction dans la maison militaire du roi peut également couvrir une véritable collaboration politique. Ainsi, le duc de Chevreuse, un des gendres de Colbert, commande les cheveu-légers de la garde et cela lui permet des entretiens particuliers avec le roi. Vers 1694, Chevreuse devient ministre d'État sans le titre. La cour remarque simplement que Louis XIV lui accorde de longues audiences dans son cabinet et qu'il y demeure quand tous les autres courtisans en sortent. Il vient aussi le soir près du roi lorsque celui-ci soupe. Ils se parlent alors tout bas. Le roi discute en fait avec lui des affaires d'État. Les ministres de la Guerre, de la Marine, des Affaires étrangères et des Finances ont ordre de lui transmettre leurs dépêches et de discuter avec lui. Il travaille sur de nombreux dossiers et intervient dans d'innombrables affaires. Louis XIV l'aime parce qu'il est savant et intelligent, mais aussi modeste et réservé. Il suffit de lire la correspondance de Fénelon pour comprendre son poids dans l'entourage du souverain<sup>15</sup>.

Le monarque vit au contact de nombreux prélats et hommes d'Église. Pour les nominations d'évêques et d'abbés, Louis XIV demande des conseils, en particulier à Harlay de Champvallon, archevêque de Paris de 1671 à 1695, qu'il reçoit en audience chaque vendredi matin, puis à Noailles avant la disgrâce de ce cardinal.

11. Emmanuel Le Roy Ladurie (avec la collaboration de Jean-François Fitou), *Saint-Simon ou le système de la Cour*, Paris, Fayard, 1997.

12. Lucien Bély, *Louis XIV. Le plus grand roi du monde*, Paris, Gisserot, 2005.

13. Guy Rowlands, *The Dynastic State and the Army under Louis XIV: Royal Service and Private Interest, 1661-1701*, Cambridge, Cambridge UP, 2002 ; Hervé Drévilion, *L'Impôt du sang. Le métier des armes sous Louis XIV*, Paris, Tallandier, 2005.

14. Jean-Philippe Cénat, *Le Roi stratège. Louis XIV et la direction de la guerre, 1661-1715*, Rennes, PUR, 2010.

15. Voir en particulier *Correspondance de Fénelon*, tome XIV, *Guerre, négociations et théologie 1708-1711*, texte établi par J. Orcibal, avec la collaboration de Jacques Le Brun et Irénée Noye, Genève, Droz, 1992.

Avant d'arrêter son choix, le roi se renseigne, mais ces enquêtes demeurent très discrètes, voire secrètes<sup>16</sup>. Des abbés se voient ainsi interdire l'accès à un évêché parce que le roi a entendu dire du mal d'eux ou parce que leurs mœurs ne lui paraissent pas irréprochables.

#### LA CONNAISSANCE DE LA COUR

Le personnel de la maison du roi tient une place non négligeable, surtout à travers la Chambre. Le grand chambellan et les premiers gentilshommes de la chambre servent d'intermédiaires avec la haute noblesse. Le personnel, qui exerce les tâches concrètes, passe plus inaperçu. Les valets de chambre sont désormais bien connus<sup>17</sup>, Bontemps par exemple. Intendant de Versailles, ce dernier affecte les logements et il exerce une surveillance sur toute la cour. Il s'appuie sur les suisses qui ne dépendent que de lui et il a des « espions » placés partout dans les galeries, les corridors, les cours et les jardins, mais aussi dans les cabarets et les rues de Versailles. Cela lui permet de connaître la vie privée de tous ceux qui vivent ou fréquentent le château, et de rapporter ses informations au roi qui en est friand. Bontemps n'utilise pas ces renseignements pour nuire : il cherche surtout la sécurité du palais. Il garde sur tout une grande discrétion<sup>18</sup> et, à toute supplique, prend l'habitude de répondre : « J'en parlerai au roi. » Une anecdote circule à ce propos. Un courtisan, agacé de ces réponses dilatoires, lui demande : « Monsieur, comment se porte Madame votre femme ? » et s'entend répondre machinalement par Bontemps : « J'en parlerai au roi. » Saint-Simon, pourtant plein d'orgueil aristocratique, dit que le valet de chambre est pour lui un « ami sûr<sup>19</sup> » et qu'il est toute sa vie « le père des pauvres, la ressource des affligés et des disgraciés qu'il connaissait le moins, et peut-être le meilleur des humains, avec des mains non seulement nettes, mais un désintéressement entier et une application extrême à tout ce qui était sous sa charge ».

Louis XIV travaille avec les ministres dans le cadre du conseil et avec les secrétaires d'État, souvent en tête à tête. Il s'appuie aussi sur le surintendant des bâtiments<sup>20</sup> (quand ce n'est pas un ministre). En consultant largement pour ses châteaux, le roi s'attache de fidèles conseillers qui restent dans l'ombre et servent aussi d'informateurs secrets au souverain.

Un gentilhomme picard, Truffier d'Augicourt<sup>21</sup>, est un collaborateur de Louvois et, comme ce ministre a la charge des Bâtiments, il suit les chantiers royaux, ce qui le met en contact avec le roi. Il se brouille avec son patron, mais Louis XIV le garde à la cour comme conseiller officieux en matière d'architecture. Selon Saint-Simon, le

16. Joseph Bergin, *Crown, Church and Episcopate under Louis XIV*, New Haven et Londres, Yale UP, 2004.

17. Mathieu Da Vinha, *Les Valets de Chambre de Louis XIV*, Paris, Perrin, 2004.

18. Saint-Simon, *op. cit.*, VIII, Paris, 1891, pp. 39-45.

19. *Ibidem*, p. 45.

20. Thierry Sarmant, *Les Demeures du Soleil. Louis XIV, Louvois et la surintendance des bâtiments du roi*, Seyssel, Champ Vallon, 2003 ; Frédéric Tiberghien, *Versailles : le chantier de Louis XIV, 1662-1715*, Paris, Perrin, 2002.

21. Saint-Simon, *op. cit.*, XII, pp. 149-152.

roi le charge aussi de missions secrètes et le paie bien, officiellement et secrètement aussi. Augicourt peut parler au souverain quand il le souhaite, ainsi qu'à Mme de Maintenon. Les courtisans le redoutent, le jugeant « rapporteur<sup>22</sup> ».

Ferdinand Fornari ou Fornaro appartient aussi à cette catégorie des conseillers un peu espions<sup>23</sup>. Ce Messinois a suivi le destin de ses compatriotes qui ont pris, pendant la guerre de Hollande, le parti de la France où il se réfugie après le conflit. Protégé du maréchal de la Feuillade, il sert de gouverneur à son fils, puis entre dans l'entourage du duc de la Rochefoucauld, ami du roi. Il sait très bien dessiner et a un solide jugement en matière de bâtiments. Il conseille des courtisans pour leur hôtel parisien ou pour leur château à la campagne. Il se fait connaître du roi qui lui montre volontiers ses demeures et ses fontaines pour avoir son avis. La Rochefoucauld apprend à se méfier de lui et l'écarte, mais le monarque lui donne une pension. Fornaro a bien lui aussi la réputation de rapporter les critiques qu'il peut entendre contre le monarque, suscitant son hostilité à l'égard de certains courtisans. Louis XIV apprend ainsi les remarques désobligeantes qui circulent à propos de la magnifique et coûteuse chapelle royale construite à la fin de son règne, en pleine guerre de Succession d'Espagne.

#### LE CANAL POLICIER

Le secrétaire d'État de la maison du roi a sous ses ordres le lieutenant général de police. Ce sont les canaux essentiels de l'information sur la société parisienne, depuis la haute noblesse jusqu'aux aventuriers<sup>24</sup>.

Louis XIV suit les affaires les plus mystérieuses ou les plus sensibles, celles aussi qui touchent les familles de la cour. Car la Bastille peut faire partie de l'éducation d'un jeune seigneur : le duc de Fronsac (plus tard le maréchal-duc de Richelieu), né en 1696, en fait l'expérience en 1711, à quinze ans<sup>25</sup>. Les raisons de cette incarcération restent obscures. On aurait trouvé ce petit-neveu du cardinal couché dans le lit de la duchesse de Bourgogne, femme du petit-fils du roi. Il semble surtout que le jeune duc ait mené joyeuse vie malgré son mariage, le 12 février 1711. On l'embastille le 22 avril. Le gouverneur de la forteresse, Bernaville, prend l'habitude de dîner avec lui avant qu'il ne rejoigne ses maîtres de langues et de mathématiques. Il lui donne le droit de se promener sur les remparts. Le secrétaire d'État de la Maison du roi lit au souverain les rapports que lui transmet le lieutenant général de police. La jeune duchesse vient voir son mari le 13 mai. Les policiers constatent que le duc ne dit rien contre les bonnes mœurs et qu'il condamne sa vie passée. En juillet, deux jeunes princes et leurs gouverneurs viennent rendre visite au prisonnier. Le 8 juillet, c'est le tour du père, le duc de Richelieu : Fronsac reconnaît ses fautes et il remercie le roi de l'avoir envoyé en prison pour faire « pénitence ». Fin septembre, il tombe malade,

22. *Ibidem*, p. 151.

23. Saint-Simon, *op. cit.*, XIX, Paris, Hachette, 1906, pp. 124-127

24. Monique Cottret, *La Bastille à prendre. Histoire et mythe de la forteresse royale*, Paris, Puf, 1996 ; Claude Quétel, *La Bastille. Histoire vraie d'une prison légendaire*, Paris, Robert Laffont, 1989 ; *idem*, *Les Lettres de cachet. Une légende noire*, Paris, Perrin, 2011.

25. *Archives de la Bastille*, François Ravaisson éditeur, XII, Paris, Pedone, 1881, pp. 77-85.

c'est la variole. Il reçoit la communion. Le rapport porte une apostille : *Lu au Roi*. La famille ne vient plus le voir. Le 17 octobre, il est déclaré « parfaitement guéri ». Le 16 juin 1712 seulement, le jeune duc a l'autorisation de demander sa libération, avec approbation écrite de son père. La lettre est lue au souverain : « Puisque le père le demande, le roi veut bien le faire mettre en liberté<sup>26</sup>. » Louis XIV s'informe donc avec soin du sort d'un jeune homme issu d'une lignée illustre, celle de Richelieu.

Il intervient aussi à la demande des familles elles-mêmes. La Florence, une danseuse d'opéra, a déjà fait parler d'elle<sup>27</sup>. Fille d'un cabaretier de Saint-Germain-des-Prés, Mlle Pellerin a séduit par sa beauté le neveu du roi, Philippe d'Orléans, et lui a donné un garçon (plus tard archevêque de Cambrai) et une fille. Le prince de Léon, fils du duc de Rohan, s'attache à son tour à elle et la jeune femme voyage dans son carrosse quand il va présider les États de Bretagne. Le roi veut corriger le jeune prince et il fait arrêter la Florence le 12 décembre 1707 : on découvre alors qu'elle est enceinte. Cela conduit la maison de Rohan à réagir. La princesse de Soubise, tante du jeune homme, que Louis XIV a peut-être aimée, intervient. Le duc de Rohan accepte de faire une pension à la demoiselle, qui elle-même paraît effrayée du tour pris par les événements et semble souhaiter se retirer dans un couvent. Elle assure qu'elle n'est point mariée, ni n'a reçu de promesse de mariage, pour rassurer la famille. Le monarque exprime sa volonté que la jeune femme soit mise « dans un couvent sûr ». Finalement, on la met à la Bastille ! Le 27 juin 1708, elle accouche d'une fille, avec l'aide de Clément, un accoucheur anobli par le roi. En août, elle est libérée. Le duc de Rohan ne veut pas payer les frais de cette naissance. Louis XIV exige qu'il le fasse : « Plus M. le duc de Rohan se rend difficile pour le paiement des dépenses de Florence dont il est tenu, plus le roi veut absolument qu'il les paie<sup>28</sup>. » Cette affaire montre la sévérité et la vigilance du roi, mais aussi sa relative humanité face à la rudesse des familles. C'est à leur demande désormais que l'on embastille volontiers quand elles veulent se débarrasser d'un fils jugé fou, dépravé ou dépensier, ou d'une personne gênante pour elles<sup>29</sup>.

Louis XIV s'intéresse également aux mariages des grands seigneurs qui semblent lui demander son autorisation au moment où se négocie une union sans que l'on sache si c'est une obligation ou bien une marque de respect. Le jeune duc de Saint-Simon essaie de faire un mariage qui puisse aider sa carrière et cherche à épouser une fille du maréchal de Lorge, neveu de Turenne. Le maréchal demande le plus grand secret, et il confie le projet au roi qui l'approuve, parlant du jeune duc « fort obligeamment ». Les noces se font.

Lorsqu'un scandale arrive, le roi doit aussi intervenir. Pour le même prince de Léon, son père, le duc de Rohan, négocie un mariage avec François, la fille de la duchesse de Roquelaure – elle-même sans doute une passade de Louis XIV. Cette union entre deux lignages anciens et fort riches paraît tout à fait judicieuse, mais les parents ne

26. *Ibidem*, p. 85.

27. *Archives de la Bastille*, XI, pp. 381-400.

28. *Ibidem*, p. 396.

29. Sur ces affaires de familles, voir *Le Désordre des familles. Lettres de cachet des archives de la Bastille au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Arlette Farge et Michel Foucault éd., Paris, Gallimard, 1982.

s'entendent pas entre eux sur le contrat et rompent la négociation<sup>30</sup>. En 1708, le prince de Léon a vingt-huit ans, Françoise de Roquelaure en a vingt-quatre : elle est bossue et laide, elle est confinée dans un couvent parisien. Le prince lui propose de l'enlever. Il fait préparer un carrosse portant les armes d'une amie de la famille qui vient chercher la jeune femme, toujours fort surveillée. Il la conduit à Ménilmontant où un prêtre vagabond dit la messe et fait le mariage. Les complices conduisent les jeunes mariés dans une chambre, puis on ramène la mariée au couvent. Elle annonce à la supérieure ce qui vient de se passer. Mme de Roquelaure se déchaîne, veut obtenir justice de ce « rapt » et se précipite chez le chancelier de France qui reste prudent, attendant de savoir les intentions du roi. La dame outragée se rend à Marly et elle parvient chez Mme de Maintenon. Elle voit Louis XIV quand celui-ci rejoint sa femme. Elle se jette à ses pieds et lui demande le châtiment du coupable. Il la relève « avec la galanterie d'un prince à qui elle n'avait pas été indifférente<sup>31</sup> » (Saint-Simon) et cherche à la consoler. Il lui fait remarquer qu'elle demande la tête du prince de Léon puisqu'il y a eu séduction, subornation et rapt, ce qui entraîne la peine de mort (en fait, le prince aurait dû s'enfuir à l'étranger et y refaire sa vie). Le roi renvoie sa visiteuse. Bientôt, Paris et la cour connaissent tout ce roman et en ricanent car les héros n'en sont pas très séduisants. On comprend vite que Louis XIV suit de près cette affaire : il ne veut pas condamner au déshonneur la fille d'une femme qu'il a aimée ni le neveu de Mme de Soubise, qu'il a sans doute également aimée. Les négociations reprennent.

## L'INFORMATION DE L'ÉTAT ROYAL

L'État royal se mobilise pour rassembler une vaste documentation et pour trouver de nouvelles sources d'information. Néanmoins, tout dépend des conditions matérielles du temps : le papier et la plume pour écrire, le cheval et la mauvaise route pour acheminer<sup>32</sup>. Il paraît essentiel que le roi ait une nouvelle avant tous les autres, sinon il avoue sa faiblesse et sa dépendance. Parfois, il doit également avoir seul le renseignement s'il veut pouvoir en profiter.

Les divers ministres ont un rôle essentiel<sup>33</sup>. Le chancelier est en théorie à la tête de tous les conseils et supervise la justice française. On peut supposer que nombre d'affaires remontent à lui à travers le monde des officiers de justice qui sont des agents du roi. Il en va de même avec le contrôleur général qui encadre le monde des officiers de finances et qui négocie avec les milieux financiers ayant eux-mêmes des ramifications internationales<sup>34</sup>. Chacun des quatre secrétaires d'État assure la correspondance avec un certain nombre de provinces et permet ainsi au souverain

30. Saint-Simon, *op. cit.*, XVI, Paris, 1902, pp. 94-114.

31. *Ibidem*, p. 102.

32. Pierre-Yves Beaurepaire dir.), *La Communication en Europe. De l'âge classique au siècle des Lumières*, Paris, Belin, 2014.

33. John C. Rule dir.), *Louis XIV and the Craft of Kingship*, Columbus, Ohio State UP, 1969 ; Thierry Sarmant et Mathieu Stoll, *Régner et gouverner. Louis XIV et ses ministres*, Paris, Perrin, 2010.

34. Michel Antoine, *Le Cœur de l'État. Surintendance, contrôle général et intendances des finances 1552-1791*, Paris, Fayard, 2003.

d'en connaître la situation et de savoir ce qui s'y passe. Chacun d'eux administre un département. Pour la Guerre, le ministre se trouve en relation avec les généraux, les intendants d'armées, les principaux ingénieurs, les munitionnaires<sup>35</sup>. Le secrétaire de la Maison du roi contrôle les services de la cour et, sous Louis XIV, il a souvent aussi en charge la Marine<sup>36</sup>. Nous reviendrons sur le ministre des Affaires étrangères. Il faut ajouter le secrétaire d'État qui s'occupe des affaires de la RPR.

La monarchie s'appuie aussi sur les réseaux qui se constituent dans le royaume et qui doivent se mettre au service du pouvoir politique : ceux des grands seigneurs, des généraux, des diplomates, des marchands, des savants.

Au temps de Louis XIV, la monarchie se lance dans de grandes entreprises : la réforme de la justice, le développement économique et colonial, le renforcement de la puissance militaire française. Elle a besoin, dans tous ces domaines, de renseignements précis. Colbert cherche à regrouper une documentation encyclopédique<sup>37</sup>. Ce souci n'est pas seulement intellectuel car il entre dans de vastes projets politiques. Par exemple, lors des conquêtes faites par Louis XIV, les agents du roi s'emparent des archives de seigneuries et d'abbayes. Des historiens et des juristes les étudient et cherchent des documents anciens qui puissent étayer des revendications territoriales de la France : ils servent dans la période dite des « Réunions », après la paix de Nimègue de 1678, permettant au roi de réclamer les dépendances anciennes de nouvelles terres conquises et de faire ainsi des annexions en pleine paix.

Il faut aussi classer cette documentation, tout en la protégeant des curieux. Dans ce travail, Colbert dispose de l'appui et de l'aide des savants : l'érudition et la science historique se mettent au service du souverain. Une fois la ville de Lille conquise, Denis Godefroy travaille dans les très riches archives de la Chambre des comptes : il envoie à la bibliothèque du roi les textes qui peuvent intéresser la politique de Louis XIV et les droits respectifs des princes européens. Lorsqu'il demande à Colbert s'il peut en tirer un travail historique, le ministre lui répond qu'il le paie pour conserver des papiers du Moyen Âge et non pas pour les publier. De même Chapelain, qui cherche à séduire les lettrés européens au nom du souverain, redoute les dangers d'une histoire trop bien documentée car elle peut livrer des indications sur les desseins de la France et sur les amitiés cachées qu'elle entretient un peu partout.

Pour connaître le royaume, Colbert multiplie les enquêtes et demande des rapports élaborés qui marquent désormais la pratique administrative. Avant de lancer une action réformatrice, il demande des mémoires qui révèlent les dysfonctionnements et suggèrent des améliorations dans tous les domaines. Les agents de l'État dans le royaume doivent montrer une curiosité universelle et leurs inspections doivent inspirer ensuite les cercles du pouvoir. Ainsi, une information plus ou moins confidentielle remonte des provinces ou des colonies jusqu'au gouvernement qui prépare ensuite des textes officiels qui visent à transformer les réalités. Cet effort conduit à une réflexion sur les moyens de dénombrer les sujets du roi et Vauban se penche sur cette question. Les intendants, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, reçoivent la mission de décrire

35. Thierry Sarmant dir.), *Les Ministres de la Guerre (1570-1792)*, Paris, Perrin, 2007.

36. Daniel Dessert, *La Royale. Vaisseaux et marins du Roi Soleil*, Paris, Fayard, 1996.

37. Jacob Soll, *The Information Master. Jean-Baptiste Colbert's Secret State Intelligence System*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2009.

leur généralité, théoriquement pour assurer l'instruction du duc de Bourgogne. Pour cela, le duc de Beauvillier, gouverneur du prince, adresse le 12 février 1697 une lettre avec un questionnaire précis et avec un exemple, un mémoire sur l'Auvergne. Les agents du roi doivent donner l'image la plus exacte et complète possible des provinces du royaume.

## L'INFORMATION DANS LA SOCIÉTÉ

Le roi se trouve lui-même, tout au long de son règne, au contact de secrets de toutes sortes<sup>38</sup>. Il voit sa mère préparer des coups d'État et il en accomplit aussi lui-même en frappant Retz et Fouquet. Il lance de grandes guerres et les prépare avec ses généraux et ses ministres. Il suit la négociation de nombreuses alliances, de traités secrets ou publics. Il profite de l'effort de ses ministres, mais aussi de ses généraux et de ses ambassadeurs, qui ont tous la conviction qu'une action efficace se nourrit d'une bonne information.

Il lui revient de diffuser aussi cette information. Louis XIV profite de la présence de ses courtisans à son lever ou à son coucher pour annoncer des événements importants. L'État informe aussi les populations par des proclamations, par des placards, par la célébration d'un *Te Deum* pour une victoire<sup>39</sup>. Il peut aussi alerter les gouverneurs de province et les intendants, et sans doute aussi utiliser le truchement des curés qui informent chaque dimanche leurs paroissiens lors du prône. À l'inverse, de nombreuses autorités se chargent de contrôler les livres et les périodiques : une censure multiforme encadre la production imprimée et surveille toute parole un peu libre.

La volonté royale de rassembler l'information et d'en contrôler la diffusion s'oppose à la faim de nouvelles qui parcourt la société. L'apparition de l'imprimé a déjà accéléré les échanges intellectuels en Europe. Au xvii<sup>e</sup> siècle, les périodiques portent les nouvelles à travers l'espace. Théophraste Renaudot a créé en 1631 la *Gazette* avec le soutien de Louis XIII et de Richelieu<sup>40</sup>. Il sait maintenir un équilibre subtil entre la qualité de l'information et l'obéissance au pouvoir royal, ce qui permet à la *Gazette* de s'enraciner et de durer. Elle se charge de tenir tête aux autres périodiques européens pour défendre et illustrer la politique française en Europe. Lorsque Renaudot disparaît en 1653, les choses changent. La *Gazette* laisse voir de plus en plus qu'elle n'est que la voix de son maître, le roi de France, et les successeurs de Renaudot comme Robinet de Saint-Jean, montrent moins d'esprit critique<sup>41</sup>. Le voyageur Primi Visconti raconte qu'il a obtenu de Louis XIV le privilège de faire imprimer un recueil hebdomadaire de tout ce qui passe à Paris. Eusèbe Renaudot, fils

38. Lucien Bély, *Les Secrets de Louis XIV. Mystères d'État et pouvoir absolu*, Paris, Tallandier, 2013.

39. Michèle Fogel, *Les Cérémonies de l'information dans la France du xv<sup>e</sup> au xviii<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1989.

40. Gilles Feyel, *L'Annonce et la nouvelle. La presse d'information en France sous l'Ancien Régime (1630-1788)*, Oxford, Voltaire Foundation, 2000.

41. Stéphane Haffemayer, *L'Information dans la France du xvii<sup>e</sup> siècle : la Gazette de Renaudot de 1647 à 1663*, Paris, Champion, 2002.

de Théophraste, médecin du Dauphin, supplie le roi de faire annuler cette concession et il obtient gain de cause : « Le roi me dit, en passant, que Renaudot l'importunait ; à quoi je répondis que je ne voulais pas lui causer des ennuis. Sa Majesté ajouta que si je renonçais à ce privilège entre les mains du chancelier, je lui ferais plaisir<sup>42</sup>. » Cette défense jalouse d'un monopole ne favorise pas le développement des périodiques en France.

Au contraire, une relative liberté de la presse s'impose au xvii<sup>e</sup> siècle en Angleterre et dans les Provinces-Unies, et les huguenots persécutés par Louis XIV, qui y trouvent un refuge, collaborent à de nombreux journaux, souvent hostiles à la France. Les gazettes hollandaises, souvent rédigées en langue française, deviennent plus crédibles que celle de France : cela facilite leur circulation secrète dans le royaume grâce à la contrebande.

D'autres périodiques s'imposent néanmoins en France et ils sont autorisés car ils n'abordent pas les questions politiques. Le *Mercurie galant* de Jean Donneau de Visé donne une grande place à la vie de cour, aux mondanités, à la mode et à la littérature. Le *Journal des savants* permet la publication des découvertes dans les arts et dans les sciences. De leur côté, des hommes de lettres se font nouvelliste : ils rédigent des nouvelles à la main qu'ils font payer à leurs destinataires, parfois des princes étrangers ne se contentant pas des gazettes imprimées<sup>43</sup>.

L'information circule aussi sous d'autres formes, en particulier par la transmission orale. Des rumeurs s'enflent, parfois sans fondement, en particulier à la cour comme le révèlent les *Mémoires* du marquis de Sourches. La vie sociale de la noblesse et de la bourgeoisie favorise également l'échange régulier de nouvelles. Elles se répandent aussi dans certains lieux privilégiés : la place publique, le marché, la bourse dans les villes de grand commerce, les jardins et les promenades, les cafés. Anecdotes ou secrets d'État viennent ensuite nourrir les témoignages écrits : livres de raison, mémoires, autobiographies. Ainsi se forge peu à peu une opinion publique<sup>44</sup>.

## ESPIONS ET AGENTS SECRETS

Le gouvernement français a toujours besoin d'information sur les pays étrangers<sup>45</sup>. L'essentiel de la tâche revient aux ambassadeurs qui rassemblent des nouvelles et envoient de longues dépêches en France. Le secrétaire d'État des affaires étrangères les lit en partie au roi qui ne peut qu'être sensible à la qualité de l'information rassemblée et en être reconnaissant à l'informateur : cela peut servir dans une carrière diplomatique. La monarchie utilise aussi tout un ensemble d'agents plus ou moins secrets qui se mettent à son service en espérant quelque rétribution ou quelque récompense.

42. Jean-Baptiste Primi Visconti, *Mémoires sur la cour de Louis XIV*, Jean-François Solnon éditeur, Paris, Perrin, p. 89.

43. François Moureau, *Répertoire des nouvelles à la main. Dictionnaire de la presse manuscrite clandestine xv<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 1999.

44. *L'Opinion publique en Europe (1600-1800)*, Paris, PUPS, 2011.

45. Pour tous les exemples qui suivent, je me permets de renvoyer à Lucien Bély, *Espions et ambassadeurs au temps de Louis XIV*, Paris, Fayard, 1990.

L'État royal doit en effet prévoir les éventuelles agressions de ses ennemis, connaître les forces des états voisins, envisager les changements d'alliances. La monarchie profite des progrès du système postal qui permet d'établir des correspondances dans une grande partie de l'Europe, même si l'on peut craindre l'ouverture des lettres dans certaines postes en territoire ennemi. En France même, l'ouverture de courriers suspects permet de découvrir bien des mystères : le « cabinet noir » y travaille<sup>46</sup>. Dans cette quête d'information, l'important, c'est d'être en alerte et de pouvoir réagir à temps face à un événement inattendu. Il faut pour cela avoir des agents dans des lieux importants, là où parvient l'information comme à Venise ou à Hambourg, et là où se prennent des décisions, en particulier dans les grandes capitales comme à Vienne, à Madrid ou à Londres.

Les ambassadeurs ordinaires, les envoyés ou les résidents s'efforcent de rassembler des renseignements sur les sujets les plus divers, en particulier sur le souverain auprès duquel ils sont accrédités, mais aussi sur ses ministres, sur les grands seigneurs, sur les forces militaires. Le diplomate informe, mais avec prudence, pour ne pas être taxé d'espionnage. Le comte d'Avaux, ambassadeur en Hollande, dispose d'un excellent informateur pour repérer les huguenots qui quittent la France au moment de la révocation de l'édit de Nantes en 1685, mais cet agent est exécuté. Le risque menace toujours les acteurs de l'ombre. Le chevalier de Grémonville prépare à Vienne le traité secret de partage du monde en 1668. Il subit une attaque de la part d'Espagnols mais il ne sait s'il a été reconnu ou s'il s'agit d'un hasard.

La monarchie montre une faim d'information et se déclare prête à rémunérer quiconque dispose de nouvelles intéressantes. Les voyageurs issus de la noblesse peuvent accéder aux cours étrangères, voire même passer à travers des armées en campagne et y glaner des informations utiles ou observer des préparatifs révélateurs. Les hommes d'Église, prélats ou moines, circulent aussi facilement de monastère en monastère malgré les guerres, et ils ne dédaignent pas de se mêler d'affaires politiques. Guillaume de Fürstenberg, grand seigneur allemand, se met au service de la France. Une troupe impériale l'enlève et on veut faire son procès pour trahison<sup>47</sup>. Plus tard, grâce à Louis XIV, il devient cardinal. Les missionnaires se révèlent de précieux informateurs sur les pays lointains avec lesquels la France n'a pas de relation politique comme le Siam ou la Chine.

Les marchands continuent leurs affaires malgré les conflits. Ils offrent donc d'excellentes couvertures pour faire parvenir des renseignements divers. Les négociateurs dissimulent volontiers leurs dépêches derrière des échanges de négociants. L'information économique devient aussi une préoccupation importante. Au Mexique au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, Jean de Monséguer, un voyageur français, observe les mœurs, les ressources et les besoins économiques du pays<sup>48</sup>.

46. Eugène Vaillé, *Le Cabinet noir*, Paris, Puf, 1950.

47. Max Braubach, *Wilhelm von Fürstenberg (1629-1704) und die französische Politik im Zeitalter Ludwigs XIV*, Bonn, Röhrscheid, 1972 ; John T. O'Connor, *Negotiator out of season. The career of Wilhelm Égon von Fürstenberg 1629 to 1704*, Athens, The University of Georgia Press, 1978.

48. *Mémoires du Mexique : le manuscrit de Jean de Monséguer, 1707-1709*, Jean-Paul Duviols éd., Paris, Chandeigne, 2002.

Des femmes jouent un rôle important : Louise de Kéroualle sert d'agent à Louis XIV auprès de son amant Charles II d'Angleterre. Les savants font partie de réseaux intellectuels présents dans toute l'Europe et ils font circuler l'information. Les grands artistes ont une clientèle européenne, comme les médecins réputés. Les uns et les autres peuvent être appelés à travailler pour le roi. Roger de Piles, peintre et collectionneur, doit susciter un parti pacifiste en Hollande : il se fait repérer et il est emprisonné<sup>49</sup>. Helvétius, qui a lancé la mode d'un vomitif, l'ipécacuaana, est appelé dans toute l'Europe : le gouvernement français lui demande de lancer une négociation en Hollande.

Les principaux ministres ont le souci de se constituer des réseaux dans les pays étrangers. Celui élaboré par Torcy, le ministre des Affaires étrangères<sup>50</sup>, pendant la guerre de la Succession d'Espagne, peut être reconstitué en partie grâce à une liste des versements financiers. Vienne semble la cible privilégiée parce que la cour de Versailles cherche à connaître les intentions de l'empereur. Berlin apparaît aussi, l'Électeur de Brandebourg devenant un acteur important sur la scène internationale. Bâle semble une ville où l'on est bien informé des événements d'Allemagne. La Hollande est le lieu des négociations secrètes. Les agents sont en revanche très peu nombreux en Angleterre. Parmi tous ces informateurs, les Italiens constituent le groupe prédominant, sans doute parce qu'ils ne sont pas liés à un pays en guerre et peuvent mieux voyager.

Un diplomate français, Poussin, a mis en place une grande partie de ce réseau. D'abord envoyé en Angleterre, il a gagné à ses vues le célèbre économiste Charles Davenant. Le roi Guillaume III décide de faire chasser Poussin de Londres. On le trouve en compagnie de députés tories. Et Davenant, compromis, se voit qualifié de *Poussineer*. La guerre fait partir Poussin vers les pays du nord et, depuis le Danemark, il conçoit de nombreuses missions. En 1714, Poussin se rend à Hambourg où il travaille officieusement, avant de recevoir des lettres de créance lui donnant, à la fin de l'année, le caractère d'envoyé. Il meurt fort âgé, en 1749, toujours envoyé extraordinaire auprès du cercle de la Basse-Saxe et des villes hanséatiques<sup>51</sup>.

Ainsi l'information du roi reflète les choix de la monarchie au temps de Louis XIV. Cette ambition politique et administrative pour la rassembler et la contrôler, suppose une surveillance de la société et une limitation des libertés. À la fin, on ne peut que constater le décalage, le retard pris sur les pays voisins : l'information utile et intéressante se trouverait plutôt à l'étranger, et en particulier dans les périodiques francophones qui se multiplient dans le refuge huguenot. Le système d'information en France reste finalement traditionnel dans une société hiérarchisée : le souverain règne

49. Bernard Teyssèdre, *Roger de Piles et les débats sur le coloris au siècle de Louis XIV*, Paris-Lausanne, La Bibliothèque des arts, 1965.

50. John C. Rule et Ben S. Trotter, *A World of paper. Louis XIV, Colbert de Torcy and the Rise of the Information State*, McGill-Queen's UP, Montreal et Kingston, 2014.

51. Lucien Bély, « Jean-Baptiste Poussin, envoyé de France à Hambourg : négociateur subalterne et informateur de premier plan », *Les Relations entre la France et les villes hanséatiques de Hambourg, Brême et Lübeck (Moyen Âge - XIX<sup>e</sup> siècle)*, sous la direction de Isabelle Richefort et Burghart Schmidt, Paris-Bruxelles, P. Lang, 2006, pp. 423-442. Lionel Rothkrug, *Opposition to Louis XIV. The Political and Social Origins of the French Enlightenment*, Princeton, Princeton UP, 1965 ; Éric Schnakenbourg, *La France, le Nord et l'Europe au début du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Champion, 2008.

au sommet de la pyramide et c'est vers lui d'abord (et ses ministres) que doivent affluer les nouvelles de France et du monde entier. Le monde de la cour, un peu isolé à Versailles, devient le creuset d'une collecte sociale puisqu'elle rassemble les élites des différents milieux sociaux, la grande noblesse, la noblesse militaire, le haut clergé, les artistes et les artisans les plus réputés. Les services des ministres eux aussi intègrent tout ce qui leur parvient depuis les différents réseaux qu'ils ont établis à Paris, dans les provinces et dans les pays étrangers. Un immense effort s'établit ainsi pour canaliser l'information vers le roi lui-même, vers les élites sociales et vers l'État mais aussi pour la surveiller, donc la censurer le cas échéant. Un tel dispositif propre à la monarchie absolue appauvrit sans doute la circulation naturelle de l'information qu'une plus grande liberté n'aurait pas manqué de favoriser. Néanmoins la société française se transforme pendant le règne de Louis XIV et de nouvelles élites émergent qui ont besoin d'une information sûre dans le domaine des techniques ou des relations internationales. Le monde des financiers et des banquiers, celui des grands négociants, le monde des ingénieurs, des techniciens et des savants se nourrissent d'échanges de nouvelles et de savoirs. Les élites traditionnelles de la société et de l'État renâclent à se mêler d'affaires jugées triviales, réservées à la bourgeoisie, comme le montrent les projets imaginés autour de Fénelon et transmis par le duc de Saint-Simon. Certains hommes d'État n'hésitent pourtant pas à s'engager dans des entreprises où l'on peut gagner de l'argent en s'intéressant aux échanges dans le monde. Les Pontchartrain, Louis le père et Jérôme le fils, par leur action politique et par leurs réseaux personnels<sup>52</sup>, appartiennent bien à cet univers mental nouveau même s'ils acquièrent par là une réputation trouble d'affairisme. Ils révèlent que l'État monarchique tente aussi de s'adapter aux transformations de l'économie européenne, tout en s'interdisant d'intégrer les formes nouvelles du libéralisme politique dont la liberté d'information, même relative, est une des conditions.

Lucien BÉLY

Université Paris-Sorbonne

---

52. Charles Frostin, *Les Pontchartrain, ministres de Louis XIV. Alliances et réseau d'influence sous l'Ancien Régime*, Rennes, PUR, 2006.